

Zeitschrift:	Pionniers suisses de l'économie et de la technique
Herausgeber:	Société d'études en matière d'histoire économique
Band:	1 (1955)
Artikel:	Philippe Suchard (1797-1884) : la vie d'un créateur d'entreprises
Autor:	Schmid, H.-R.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1091198

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

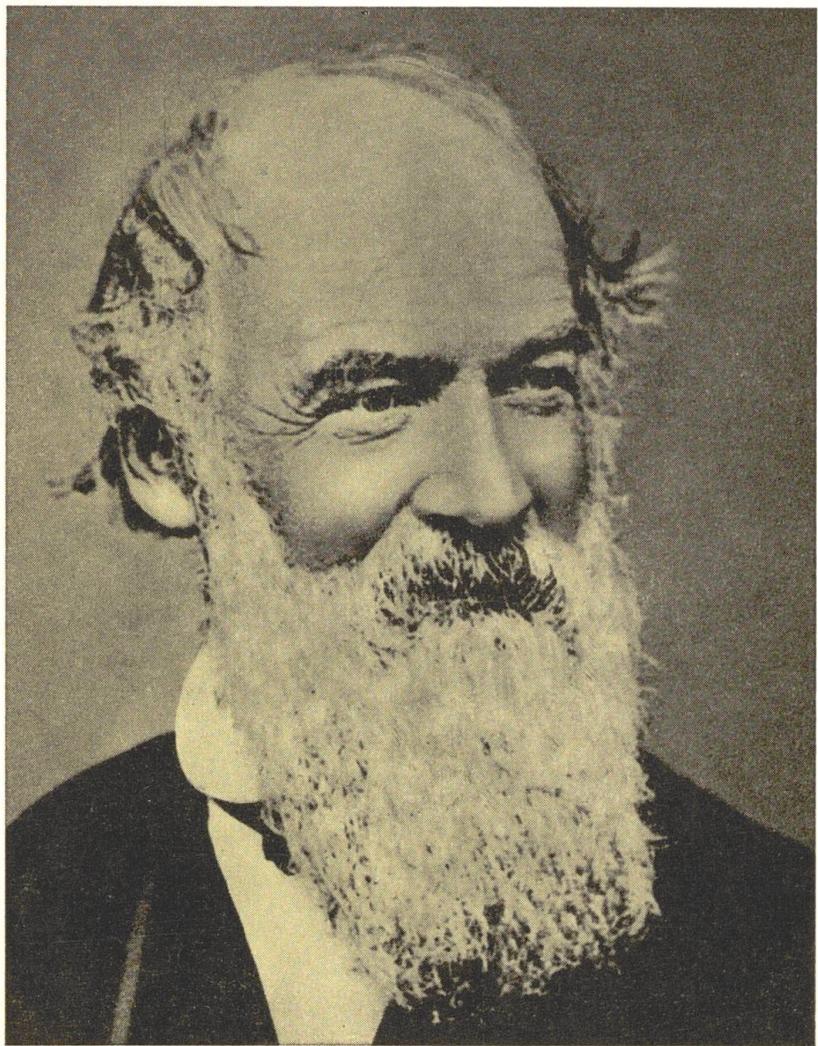
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pionniers suisses de l'économie et de la technique



1

PHILIPPE SUCHARD

EDITEUR
INSTITUT DE RECHERCHES ECONOMIQUES
A LA BACONNIÈRE NEUCHATEL

«SON BIEN LE PLUS PRÉCIEUX,

un peuple le trouve dans ceux de ses citoyens, éminents par leurs créations et leur exemple singulier, à qui il doit de s'élever et se développer en tant que nation.

Retracer le portrait de ces grands hommes d'une façon vivante, ce n'est pas seulement leur témoigner de la reconnaissance, mais aussi faire jaillir par émulation une source d'énergie.»

Ces lignes sont tirées de l'appel en faveur de la mise sur pied du monument Alfred Escher, qui se trouve aujourd'hui sur la place de la Gare à Zurich. L'appel paru le 13 mai 1889 dans *La Nouvelle Gazette de Zurich* fut alors contresigné par 70 personnalités, dont Conrad-Ferdinand Meyer et Gottfried Keller. D'après une correspondance récemment découverte, on peut présumer que Gottfried Keller en est l'auteur.

INSTITUT
D'ETUDES ECONOMIQUES

Fondé: le 1er janvier 1950

Comité:

H. Altorfer, industriel, Ruti ZH,
Président

J. H. Angehrn, industriel, Thalwil ZH,
Trésorier

Dr Peter Hurlimann, Zurich

Dr F. Rieter, Zurich

Dr Oscar Sulzer, Winterthur

Dr H. Buchi, Riehen près Bâle

Aymon de Mestral, Zurich

Directeur:

Dr Hans Rudolf Schmid, Zurich

Siège administratif:

Zurich, 2, Jenatschstrasse 6

Adresse: Case postale Zurich 27

Téléphone 27 42 24

Compte de chèques postaux VII 42706

Quiconque serait désireux de soutenir les efforts de l'Institut peut adhérer (cotisation annuelle minimum fr. 25.— pour les particuliers, et fr. 50.— pour les personnes morales) ou faire un don unique.

Pionniers suisses de l'économie et de la technique

1

Pionniers suisses de l'économie et de la technique

1

H.-R. SCHMID

PHILIPPE SUCHARD

1797—1884

La vie d'un créateur d'entreprises

Adapté de l'allemand par James E. Aeschlimann

Editeurs

Institut de recherches économiques
Zurich 1955

A la Baconnière, Neuchâtel

Editeur: Institut de recherches économiques
Dr Hans Rudolf Schmid, Jenatschstrasse 6, Zurich 27
Maquette: Otto Schmitt, Zurich
Imprimerie: AG. Buchdruckerei Wetzikon
Copyright 1955 by Institut de recherches économiques
A la Baconnière, Neuchâtel

PHILIPPE SUCHARD — UN FONDATEUR

Le haut degré d'industrialisation de la Suisse — origine de sa prospérité — paraît aujourd'hui tout naturel. Mais si nous nous reportons au XIX^e siècle, pour évoquer les hommes qui ont fait les premiers pas dans le domaine, alors inconnu, de la technique, nous trouvons des personnalités de premier plan, de véritables pionniers. Ayant connu des débuts souvent modestes et toujours incertains, ils ont créé des industries maintenant prospères et de réputation internationale. De telles réussites n'ont pas jailli spontanément; au contraire, seuls un optimisme constant, une ténacité à toute épreuve finirent par triompher de la pauvreté, de l'étroitesse d'esprit, de la fatalité.

Pour illustrer cette époque, pourrions-nous trouver un exemple plus caractéristique que celui de Philippe Suchard? Son activité incessante commença non dans l'abondance, mais dans les privations. Et c'est la vision d'un avenir peu rassurant pour ses contemporains qui l'engagea à se dépenser sans compter, jusqu'à devenir un animateur incomparable.

On juge trop facilement de tels hommes uniquement par rapport à leurs réussites. Et pourtant, ses échecs nous font peut-être mieux connaître Suchard que ses succès. Non seulement ses capacités industrielles et techniques mais aussi une grandeur humaine peu commune lui valurent un tel amour du peuple neuchâtelois que, lors de ses dernières années, son anniversaire prit l'ampleur d'une fête générale pour toute la région. Aujourd'hui une entreprise mondiale porte son nom et il n'est d'enfant qui en ignore la signification. Même hors de nos frontières! Pour nous, le nom de Philippe Suchard concrétise, avant tout, l'histoire de l'exportation du chocolat suisse, ce produit qui, par sa qualité et son caractère populaire, n'a pas peu contribué au bon renom de la Suisse dans le monde entier.

Origine et jeunesse

Le 5 mai 1794, un incendie réduisait en cendres La Chaux-de-Fonds. Un marchand-drapier de ce village, Guillaume Suchard, subit le sort d'un grand nombre de ses concitoyens : la ruine de son existence matérielle. A la même époque, sa commune d'origine, la petite ville de Boudry, cherchait un tenancier pour l'auberge municipale. Suchard, secondé par sa femme, vaillante Vaudoise, saisit cette occasion d'assurer la vie des siens et vint s'établir dans le vignoble neuchâtelois. C'était là que, cent ans plus tôt, ses ancêtres s'étaient réfugiés après la Révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV, en 1685. Ce fut là encore que, le 9 octobre 1797, naquit Philippe Suchard, trois ans après le retour de ses parents à Boudry. Il grandit dans l'auberge paternelle, travailla aux champs et dans le jardin, joua avec ses frères et sœurs. Un jour, le médecin prescrivit à sa mère un fortifiant sous forme de chocolat. On n'en trouvait point à Boudry et, à Neuchâtel, seul un pharmacien préparait cette denrée étrangère, légèrement acre, brune et fondante. Le jeune Philippe, après deux heures de marche, se trouva à Neuchâtel, acheta une livre de chocolat pour six francs — dépense considérable — et se familiarisa ainsi avec les propriétés de ce produit qui devait le rendre célèbre.

Bien que les enfants Suchard n'aient pas régulièrement fréquenté l'école, la vivacité d'esprit semble avoir été un trait dominant de la famille. Le frère aîné de Philippe prit part à une expédition polaire puis devint journaliste à New-York ; un autre frère fut chimiste à Mulhouse ; un troisième, Frédéric, choisit le métier de confiseur et, après un apprentissage à Lenzbourg, ouvrit sa propre affaire à Berne.

A l'âge de quinze ans, Philippe gagne son pain. Il apprend l'allemand dans la cure de Lenzbourg où il paie sa pension par des travaux domestiques. D'ailleurs, l'opulence ne paraît pas régner chez le maître de maison — le pasteur Johann Heinrich Hünerwadel ; dans ses notes, Suchard n'oublie pas qu'il a dû manger prunes et pruneaux avec leur noyau «afin de mieux se garnir l'estomac» !

En 1815, il se rendit à Berne pour entrer en apprentissage chez son frère dont la confiserie était particulièrement réputée pour ses pains d'épice. On travaillait dur. En moyenne quatorze heures par jour et le patron était plus qu'économie. Par exemple, un matin le lait fut renversé et Philippe voulut prendre un demi-batz dans la caisse pour aller en acha-

ter; Frédéric le lui défendit: «Puisque le lait a été gaspillé on se passera de déjeuner!»

Le sérieux de cette vie n'empêcha nullement Philippe de garder de lumineux souvenirs de son séjour à Berne, d'où il entreprit un grand nombre d'excursions dans l'Oberland et apprit ainsi à connaître et à aimer cette belle région.

Quant à son maître d'apprentissage, il reprit plus tard les bains de Blumenstein et posséda, un certain temps, le château d'Oberhofen, sur le lac de Thoune.

En Amérique!

A force d'économies et de travail, Philippe disposait de six mille francs — une petite fortune — quand, après huit ans de collaboration, il quitta son frère. Un rêve vieux de bien des années allait enfin devenir réalité: partir pour l'Amérique. Le 20 mai 1824, il quitta Boudry pour Paris où il rendit visite à l'un de ses frères et arriva au Havre, où il s'embarqua le 2 juin à bord du voilier «Hypérion» en partance pour New-York. Muni de montres et de broderies, le jeune voyageur pensait pouvoir les vendre avec un bon bénéfice. Mais c'est enrichi seulement d'impressions nouvelles et de projets qu'il revint au pays à la fin de l'année 1824.

Philippe Suchard a publié, de ce voyage mémorable, un livre de valeur qui, fait curieux, parut tout d'abord en langue allemande. Henri Zschokke, l'homme d'Etat et historien bien connu d'Aarau, eut connaissance du manuscrit qu'il jugea digne d'être traduit et imprimé; il parut chez Sauerländer, à Aarau, en 1827. Ce n'est que quarante ans plus tard qu'une version française fut publiée à Neuchâtel par l'éditeur Sandoz sous le titre «Un voyage aux Etats-Unis d'Amérique, notes d'un touriste pendant l'été et l'automne de 1824», volume d'ailleurs réédité par La Baconnière en 1947, lors du 150^e anniversaire de la naissance de l'auteur.

Dans cet ouvrage, Suchard note une foule d'observations précieuses de tous genres, aussi bien d'ordre économique que philosophique. Il ne se contente pas d'enregistrer et de rédiger, il entre en relations avec des personnalités intéressantes, il voit la détresse des émigrants suisses, il vend

ses montres et ses broderies, il prépare des plans, en un mot ses vingt-sept ans ne l'empêchent nullement d'affirmer déjà ses talents d'homme d'affaires, son goût des idées larges et humanitaires.

Les débuts de la chocolaterie

Les pionniers du chocolat sont originaires de la Suisse romande et italienne. Tessinois du Val Blenio, Italiens et Français offraient aux foires annuelles une masse de chocolat travaillée par leurs soins. A l'aide d'une pierre creuse et d'un cylindre, ils broyaient les fèves de cacao et préparaient ainsi un mélange assez grossier. A Corsier près de Vevey, en 1819, F. L. Cailler produisait du chocolat alors que Philippe Suchard se trouvait encore confiseur à Berne.

En novembre 1825, quelques mois après son retour d'Amérique, Philippe Suchard ouvrit une confiserie à la rue des Halles à Neuchâtel, recommandant à la clientèle «son chocolat fin de sa fabrication, confectionné avec des cacaos caraques et surton et du sucre raffiné». Nous ne savons pas exactement comment il fabriquait son chocolat, mais on pense qu'il le faisait à la main, selon l'usage d'alors. Tout en malaxant la pâte, il imaginait probablement les moyens de la produire mécaniquement.

A la suite d'une crise économique, un an plus tard, plusieurs immeubles étaient à louer à Serrières. C'est ainsi qu'il devint locataire d'un moulin désaffecté, mais qui disposait de la force hydraulique. La Serrière, petit cours d'eau d'à peine 700 m de long, jaillit de rochers et constitue le trop-plein naturel d'un vaste bassin souterrain situé sous les montagnes du Jura. Depuis des siècles, le débit régulier de cette petite rivière avait attiré dans la gorge de Serrières l'artisanat et l'industrie de la région. C'est là que Suchard installa un moulin à broyer les fèves de cacao, capable de produire quotidiennement 25 à 30 kg de chocolat.

Un accident faillit anéantir la jeune entreprise. Dans la maison où se trouvait installée la première petite machine, habitait également un tailleur, que le perpétuel cliquetis de la roue hydraulique empêchait de dormir. Un soir, Suchard étant absent, le tailleur baissa les vannes pour mettre fin à ce bruit. La roue s'immobilisa et il passa une nuit tranquille. Tôt le matin,

lorsqu'il releva les vannes pour remettre le mécanisme en marche, il entendit un fracas épouvantable, mais n'en souffla mot. Peu après, pénétrant dans son atelier, le jeune fabricant évalua d'un coup d'œil le désastre. Pendant la nuit, la pâte avait durci dans les cuves; au moment de la remise en marche subite, cette masse compacte résista à tout mouvement, les bras des pétrisseuses se brisèrent, les courroies de transmission se déchirèrent, tout sauta. Il fallut l'optimisme et l'esprit entreprenant de Suchard pour tout faire remettre en état. Les réparations coûtèrent dix mille francs mais ce fut l'occasion d'introduire certains perfectionnements à l'équipement technique de l'installation.

Il n'était pas facile, à cette époque, de vendre du chocolat; son origine exotique inspirait une méfiance assez générale et il était fort cher comparativement à son prix actuel. A Neuchâtel, les familles aristocratiques l'adoptèrent pourtant assez rapidement et elles ne tardèrent pas à former la meilleure clientèle du confiseur. En 1830, Suchard engagea un représentant qui parcourut la Suisse allemande pendant six semaines. Il rapporta une seule commande, totalisant six livres de chocolat. Mais le jeune patron ne se découragea pas, il continua de travailler. En 1842, il eut la satisfaction de se voir confier une commande pour la Cour royale, à Berlin; on sait que Neuchâtel était non seulement canton suisse, mais encore principauté prussienne.

Dans la Maison Suchard, la vie était simple. Tout comme il avait lui aussi, dans son jeune âge, aidé ses parents, Suchard voyait maintenant ses enfants l'assister dans son travail. Sa femme — qu'il avait épousée en 1828 — le secondait vaillamment. Dans les premières années, le personnel se réduisait à un volontaire et une jeune aide pour le ménage. Plus tard, les enfants se partagèrent les tâches: le fils était chargé de la correspondance, une des filles de la comptabilité et l'autre, aidée d'une employée, assurait la décoration et l'empaquetage des produits. Ce n'est pas d'hier que date la mode d'orner les boîtes de chocolat de rubans aux vives couleurs et de noeuds artistiques. Parfois, le père aidait à l'emballage et à l'expédition des colis; son ardeur était telle qu'il lui arriva plus d'une fois d'oublier crayons ou lunettes dans les paquets de chocolat, mais les clients avaient l'amabilité de lui retourner ces «primes» inattendues!

Le bateau à vapeur et son capitaine

Au cours de son premier voyage en Amérique, Philippe Suchard avait d'emblée accordé toute sa confiance à la navigation et à la grande nouveauté de l'époque: les bateaux à vapeur. En 1826, un bateau en bois, l'«Union», naviguait sur le lac de Neuchâtel. Pourtant, ses proportions étaient si mal calculées qu'il fallut le retirer de la circulation et le démolir. Sur le lac Léman, voguait le «Guillaume Tell», qui faisait beaucoup parler de lui.

Vers 1832, Suchard apprit qu'on construisait en France des bateaux à vapeur destinés à la navigation fluviale. Il prit contact avec un ingénieur très connu de Paris, François Cavé (1794—1875), et lui commanda un vapeur pour le lac de Neuchâtel. Long de 38 m, large de 5 m, équipé d'une machine de 20 CV, il devait s'appeler «L'Industriel». L'affaire conclue, Suchard se hâta de rentrer à Neuchâtel pour réunir les capitaux nécessaires; il souscrivit personnellement un tiers des trente actions à cent louis d'or chacune.

On ne peut guère, aujourd'hui, se représenter toutes les difficultés qu'il fallut vaincre. Les propriétaires des petites embarcations qui assuraient, jusqu'alors, les transports riverains, s'opposèrent vivement à l'introduction de cette nouveauté. De leur côté, les autorités étaient anxieuses et imposèrent des prescriptions d'ordre technique extrêmement rigoureuses; un médecin de Lausanne rendit le gouvernement attentif au fait que «L'Industriel» serait pourvu d'une chaudière à haute pression, ce qu'il fallait interdire pour la sécurité des voyageurs. Les résistances furent souvent telles que Suchard dut faire appel à toute sa foi en l'avenir et à son don de persuasion pour en triompher. Par bonheur, il trouva l'appui complet du comte de Pourtalès, membre du gouvernement de la principauté.

En dépit de l'hostilité de nombreux bourgeois de Neuchâtel qui ne voyaient dans cette entreprise que le risque «d'amener à leurs portes tous les mendians des cantons voisins», le lancement du bateau eut lieu à Neuchâtel, le 19 juillet 1834, avec la participation enthousiaste de la population. Philippe Suchard fut non seulement le fondateur et l'animateur de la Société de Navigation, mais il exerça en même temps les fonctions de capitaine de «L'Industriel». Pendant quatorze ans et pour ainsi dire chaque jour, Suchard conduisit son bateau entre Neuchâtel et Yverdon; puis, après la construction du canal de la Thielle reliant les lacs de Neuchâtel et de Biel, il rayonna jusqu'à Biel.

Quatre cantons ont accès aux rives du lac de Neuchâtel. A l'époque, les

douanes étaient encore cantonales, ce qui représentait quatre territoires douaniers! Arrivé à la hauteur de Saint-Aubin, en direction d'Yverdon, le capitaine devait faire stopper son bateau. L'officier d'octroi de Gorgier montait à bord pour percevoir six kreutzers par quintal de marchandise; mais les opérations se déroulaient avec une telle lenteur que les passagers manquaient, à Yverdon, la diligence pour Lausanne. Un jour, furieux de ces manœuvres, le capitaine fit repartir son bateau avec les douaniers à bord et ne les déposa qu'à Concise, non sans leur avoir fait payer le voyage!

La fréquence et l'importance même des incidents douaniers contribuèrent d'ailleurs à la célébrité de «L'Industriel» et de son capitaine.

A vrai dire, les habitants reconnaissent aussi très rapidement l'utilité du vapeur. En 26 minutes, «L'Industriel» traversait le lac de Neuchâtel. Un jour qu'un incendie s'était déclaré dans le village fribourgeois de Montet, au-dessus d'Estavayer, les pompiers de Neuchâtel arrivèrent sur place en 45 minutes. Ce secours rapide fit une très grande impression.

Mais il fallait compter avec une difficulté très particulière: à Neuchâtel — comme dans toute la Suisse — on ne trouvait pratiquement personne qui fut capable de s'occuper d'une machine à vapeur. Les premiers «machinistes» étaient Français ou Anglais et ils savaient faire sentir leur importance au capitaine. Leurs exigences et leurs prétentions étaient sans limites. Un dimanche, au cours d'une excursion à Nidau, le mécanicien déclara tout simplement qu'il ne lui convenait pas de rentrer le jour même à Neuchâtel et les 240 passagers furent contraints de coucher à Bienne. Un incident semblable eut lieu à Estavayer, mais d'adroites paroles ramènèrent le «machiniste» sur le bateau, qui put ainsi rentrer à son port d'attache.

Au moment de la guerre du Sonderbund, en 1847, les aristocrates neuchâtelois sympathisaient avec le Sonderbund et cherchaient à faire parvenir des armes aux Fribourgeois en les acheminant par le lac. Mais les Vaudois capturèrent «L'Industriel» dans toutes les règles de la piraterie.

Suchard, infatigable, prit plaisir à ces fonctions de capitaine et de directeur de la Société de Navigation. A côté de son bateau, il avait pourtant encore à diriger sa confiserie de Neuchâtel et sa fabrique de chocolat de Serrières; pour celle-ci, depuis quelques années, il avait engagé un collaborateur en la personne de Charles-Aimé Martenet. De bon matin, il passait dans ses deux entreprises où il donnait ses ordres; ensuite il pilotait son bateau à Yverdon ou à Bienne et, à son retour, il s'attaquait aux com-

mandes, à la comptabilité et aux autres travaux. Le lendemain matin, à 7 heures, il occupait de nouveau son poste de commandant à bord de «L'Industriel»; il eut cependant la sagesse d'initier des remplaçants et ne devint jamais l'esclave de son bateau.

L'essor de la navigation était donné. En 1835, on lançait à Zurich le «Merkur». Suchard participa lui-même, avec les frères Knechtenhofer, à la fondation d'une société de navigation sur le lac de Thoune. C'est encore lui qui, en 1834, commanda un bateau à Cavé de Paris. Un des trois frères Knechtenhofer se destinait à la carrière de capitaine; Suchard fut son instructeur. Le «Bellevue» fit son premier voyage sur le lac de Thoune le 31 juillet 1835 et assura la liaison constante entre Thoune et Neuhaus, près d'Interlaken, où le tourisme était en plein développement.

L'intérêt qu'éprouvait Suchard pour les relations fluviales remonte déjà aux environs de 1830, si l'on en juge selon la part active qu'il prit aux discussions concernant la correction des eaux du Jura. En sa qualité de capitaine de «L'Industriel», il savait ce que représente le niveau des lacs pour la navigation; c'est pourquoi il mit toute son énergie au service de la régularisation des cours d'eau naturels du Jura.

Il s'adressa à la ville de Morat pour aménager la Basse-Broye, qui n'était navigable qu'à l'époque des hautes eaux. Cette correction fut entreprise par les cantons de Berne et de Fribourg en 1835/36. Suchard participa aux frais par une somme de trente mille francs, réunie sur son initiative par la Société de navigation et auprès de particuliers; sa contribution personnelle fut qualifiée «d'assez forte».

Plus tard, en 1840, Suchard lança une brochure demandant la construction d'un canal navigable unissant les lacs de Neuchâtel et de Bienne. La Thielle, en raison de ses bancs de sable, n'était praticable qu'aux barques. Peu après, le Gouvernement bernois fit draguer la Thielle et Suchard conduisit alors «L'Industriel» jusqu'à Bienne.

Les principales étapes des travaux du projet «La Nicca», prévoyant le détournement de l'Aar par le lac de Bienne et la construction du canal Nidau—Büren, furent décidées dès 1842. Mais il fallut les inondations de 1856 pour amener autorités et population à envisager leur réalisation; dix années se passèrent encore avant que tous les cantons intéressés se mettent d'accord sur la manière de procéder. Vers 1860, Suchard prit passionnément part aux discussions concernant la correction des eaux du Jura dont il était de nouveau question. Adversaire du projet de l'ingénieur

La Nicca, il approuvait l'abaissement du niveau du lac et l'assèchement du Grand-Maraïs, mais il combattait, en revanche, l'idée du canal d'Hagnéck détournant l'Aar par le lac de Biel. D'entente avec l'ingénieur Challandes, il proposait de percer un tunnel partant de Gummelen pour conduire la Sarine dans les lacs de Morat et de Neuchâtel. Pour assurer le niveau des lacs, il prévoyait de maintenir le cours naturel de la Thielle et de tracer un canal de Nidau à Altreu (près de Selzach), alors que le projet officiel prétendait obtenir le même résultat par la construction d'un canal de décharge Nidau—Büren reliant le lac de Biel à l'Aar.

Il n'est plus guère possible aujourd'hui de mesurer la part prise par Suchard à la solution de ces problèmes. On peut pourtant affirmer qu'il n'avait d'autre intention que le bien de ses concitoyens et la prospérité du pays. Son énergie, son enthousiasme aussi à défendre et à propager ses idées, contribuèrent largement à réaliser, de son vivant encore, la correction des eaux du Jura, ouvrage d'une importance capitale au point de vue économique et social.

Soie «du pays»

Dans la première moitié du XIX^e siècle, plusieurs essais furent tentés en Suisse pour obtenir, par la sériciculture, la matière première nécessaire à l'industrie de la soie. Mais toutes ces tentatives faites au nord des Alpes échouèrent en raison des conditions climatiques défavorables. A vrai dire, des expériences furent déjà faites à la fin du XVII^e siècle et même plus tôt; ici et là, de vénérables mûriers, des noms de rues ou de maisons témoignent encore de ces essais.

En 1808, au moment où les guerres napoléoniennes provoquèrent une crise dans l'économie neuchâteloise, la Société d'émulation patriotique de Neuchâtel organisa un concours de suggestions pour stimuler l'industrie. Le pasteur Imer, de La Neuveville, présenta un mémoire sur l'élevage du ver à soie. Le professeur de Joannis, un Français qui enseignait les mathématiques à l'Académie de Neuchâtel, se chargea de la réalisation de ce plan; il fut enchanté de voir Suchard s'associer à cette entreprise dont il se retira lorsque, en 1842, le roi de Prusse lui décerna une gratification de deux mille livres.

Suchard planta trois mille mûriers dans les vignes de Serrières et fit venir d'Avignon un spécialiste auquel il confia la direction technique de l'affaire. Toutes les conditions paraissaient réunies pour assurer le succès. Les rapports d'experts étaient favorables, autant sur la qualité des cocons qu'au sujet des fils et des tissus produits sur les bords du lac de Neuchâtel. A côté de ses machines à fabriquer le chocolat, Suchard avait installé des métiers à filer et à tisser la soie. Le 13 mai 1844, il offrit aux autorités de la principauté un foulard, «premier produit de ma manufacture à Serrières où il a été filé et tissé avec de la soie provenant de vers à soie élevés sur place et nourris avec les feuilles de nos propres mûriers», selon le texte joint à ce présent. La lettre de remerciement du gouvernement, datée du 15 mai, est encore conservée dans les archives de la fabrique Suchard. Quant au foulard, il aurait été transmis par la suite à la cour de Berlin. Ce qui est certain c'est que Suchard reçut, au début de 1846, du roi Frédéric-Guillaume IV une prime de mille livres prélevée des fonds royaux. (Voir page 50 la reproduction de la décision royale et, pages 47 à 49, la requête de gouvernement neuchâtelois.) Sa magnanerie était, à l'époque, la plus importante entreprise du genre en Suisse. Après des débuts si prometteurs, la fin de l'entreprise fut d'autant plus brutale. Une épidémie, venue du Midi de la France, fit périr en peu de temps tous les vers à soie; ce fut la ruine d'un grand espoir. Aujourd'hui encore, quelques mûriers rappellent à Serrières cet audacieux essai de sériciculture.

Les mines d'asphalte

Il existe dans le Val-de-Travers des gisements d'asphalte, ce qui n'est pas courant en Europe. Sur la rive gauche de l'Areuse, on exploitait à ciel ouvert, au XVIII^e siècle, les mines qui s'y trouvaient. Par la suite, vers 1840, on semble avoir découvert des filons plus riches sur la rive droite, mais dont l'exploitation nécessitait la construction de galeries.

Par moments, les débouchés étaient excellents, d'autant plus que la concurrence n'existant pas. En 1745, l'asphalte neuchâtelois servit à rendre étanches les bassins du parc de Versailles. Bien que l'asphalte fut apprécié pour le revêtement de fortifications, de rues, de magasins, d'écuries, il tomba peu à peu dans l'oubli. La qualité devint-elle inégale ou les ouvriers n'accordaient-ils pas tous leurs soins à son application? Toujours est-il que

les fouilles reprirent seulement au XIX^e siècle. La découverte d'une mine d'asphalte à Seyssel — au bord du Rhône, entre Genève et Lyon — donna un nouvel essor au gisement du Val-de-Travers. Un Lyonnais, Brémont de Saint-Paul, acquit alors pour trente ans l'exploitation d'une concession existante, mais qui n'avait jamais connu un rendement important.

Au printemps 1838, quelques Neuchâtelois constituèrent une société de vente de l'asphalte du Val-de-Travers. Le fait que les actions de la mine de Seyssel sextuplèrent de valeur en peu de temps ne fut, certes, pas étranger à cette fondation. Pour protéger l'écoulement de la production de la mine de Seyssel, la France releva fortement les droits d'entrée, ce qui rendit impossible l'exportation du Val-de-Travers par la frontière pourtant si proche. Le comité provisoire de la nouvelle société s'adressa alors au gouvernement neuchâtelois pour qu'il entreprenne une démarche auprès du Cabinet prussien en vue d'obtenir des facilités douanières. Il fut même proposé de laisser la mine de Seyssel travailler les territoires français et belge et d'assurer l'exclusivité à l'asphalte neuchâtelois dans tous les pays sous domination prussienne. La requête porte les signatures de Louis de Montmollin (président), du comte Louis de Pourtalès, du comte Frédéric de Pourtalès, de François Fornachon, Frédéric Perret, Alph. Robert, F. Delachaux, P. de Roulet, Alfred J. W. Berthoud et J. Henri Nicolas.

Les archives du Cabinet prussien précisent qu'on avait aussi recours au bitume pour le revêtement des sols. Aussi, la tentative de garantir un monopole à l'asphalte du Val-de-Travers fut-elle qualifiée d'«inouïe» et, en juillet 1838, Berlin repoussait purement et simplement les revendications neuchâteloises.

On cherche vainement le nom de Philippe Suchard sur la liste du comité provisoire de la Société de vente. C'est donc un peu plus tard qu'il s'y intéressa, puisqu'il devint gérant de l'affaire; plusieurs des membres du comité étaient de ses amis intimes. Est-il exact qu'il entreprit personnellement une nouvelle démarche à Berlin en 1841? Nous l'ignorons, mais ce qui est certain c'est que, avec la fougue qui le caractérisa toute sa vie, il donna une impulsion nouvelle à l'entreprise. En 1842, voulant faire connaître l'asphalte et ses qualités, il en fit recouvrir le toit de sa fabrique de Serrières. Des routes, voire même des chemins de vignes furent asphaltés; l'expérience prouva, il est vrai, que ce revêtement ne convenait pas à la vigne, mais Suchard avait atteint son but: attirer à nouveau l'attention du public sur le produit. Il se mit lui-même en route à la recherche de

commandes. C'est ainsi qu'à cette époque les trottoirs d'un grand nombre de villes allemandes, notamment Carlsruhe, Mannheim, Heidelberg, Munich, furent recouverts d'asphalte neuchâtelois.

Il est malaisé de préciser la durée de l'activité de Suchard au sein de la Société des mines d'asphalte. L'exportation en Allemagne, semble-t-il, fut bientôt rendue impossible. En 1849, Suchard dirigea personnellement la liquidation de la société dont la disparition fut la conséquence d'une concurrence aiguë et d'une situation politique et géographique très défavorable.

Pionnier de la navigation rhénane

L'organisation d'un service de bateaux à vapeur sur les lacs suisses connut un rapide et éclatant succès et éveilla en Suchard d'autres projets, plus ambitieux encore. Avant le développement des chemins-de-fer, on croyait généralement que la navigation représentait le moyen de transport de l'avenir. Chacun pensait qu'une liaison régulière Bâle—Rotterdam par voie fluviale permettrait de réduire considérablement les frais de transport pour l'exportation et l'importation, singulièrement pour les approvisionnements en blé dont le volume prenait toujours plus d'importance.

Un certain romantisme s'attache à la navigation mais Suchard suivait une politique pleinement réaliste. De tous temps, les Neuchâtelois cherchaient une union plus étroite avec la Prusse lointaine dont ils étaient sujets. Depuis 1818, à l'instigation de la Prusse, les pays germaniques formèrent peu à peu l'«Union douanière allemande», préfiguration de l'union politique allemande de 1871 dont le rigoureux protectionnisme fut fatal à certaines branches de l'industrie suisse d'exportation. Depuis 1817, les autorités de la principauté cherchaient à s'assurer un régime de faveur. Mais sans succès. Neuchâtel ne fut jamais incorporé au régime douanier allemand. Suchard, dont le chocolat était fort goûté de la famille royale, s'adressa au roi par requête pour faire bénéficier ses produits d'un allègement douanier. Il espérait même parvenir à réduire les frais de transport des produits neuchâtelois et suisses exportés dans les pays du Bas-Rhin, voire en Angleterre. Le fleuve était le chemin le moins coûteux, le bateau à vapeur le moyen de transport le plus rapide. Dans toute cette

affaire, Suchard fit preuve d'une dose remarquable d'initiative; pouvait-il prévoir qu'une autre machine à vapeur, la locomotive, allait dépasser en vitesse et en sécurité le bateau le mieux équipé?

Le premier steamer rhénan avait abordé à Bâle en 1832. Six ans plus tard, en 1838, une société de navigation sur le Rhin fut constituée à Bâle et à Strasbourg. Mais ses bateaux ne répondraient pas aux besoins et sa faillite — due aussi à la concurrence des «Aigles», dont nous parlerons encore — fut prononcée en 1842.

En 1840 déjà, trois hommes étaient occupés à Bâle à former une nouvelle société de navigation: l'ingénieur Cavé, de Paris, Philippe Suchard et J. F. Kaufmann. Le 17 mars 1840, le notaire Dietz, à Bâle, dressait l'acte authentique de fondation d'une société sous le nom fier et magnifique des «Aigles du Haut-Rhin». Les prospectus et les statuts portent la signature de Suchard et de Kaufmann en qualité de gérants de la société et le projet de bulletin de souscription, déposé aux archives économiques de la ville de Bâle, est rédigé en français de la main de Suchard.

Peu après la constitution de l'entreprise, Suchard se retire au second plan et laisse son compagnon Kaufmann à la direction. Les cercles financiers bâlois s'intéressent rapidement à cette affaire dont le conseil d'administration compta jusqu'à la fin Benedikt LaRoche-Stehelin (1802—1876), une des personnalités bâloises les plus en vue au XIX^e siècle. Il s'occupa non seulement de questions d'organisation et de transport mais il fut aussi le premier directeur général des postes fédérales, en 1848. C'est en cette qualité qu'il représenta le Conseil fédéral et signa des accords avec de nombreux pays.

Quant à Jean-Frédéric Kaufmann (1811—1876), il vint tout jeune du Grand-Duché de Bade s'établir à Bâle dont il acquit la bourgeoisie. Plus tard, il créa une maison de commerce à Ludwigshafen près de Mannheim, où sa qualité de notable citoyen le fit nommer consul français.

En juin 1840, arrivait à Bâle le nouveau vapeur construit par Cavé. Battant pavillon bâlois, «L'Aigle N° 1» — tel fut son nom — pouvait transporter 200 personnes; il parcourait le trajet Bâle—Strasbourg en six ou sept heures alors qu'il lui en fallait seize pour le voyage en sens inverse.

Les débuts furent prometteurs. «L'Aigle N° 1», pourvu d'un restaurant élégant, offrait tout le confort de l'époque. Chaque lundi, mercredi et samedi, à cinq heures, il quittait le débarcadère sis près de l'Hôtel des Trois Rois et descendait le Rhin «avec une vitesse sans égale».

A vrai dire, le tronçon Bâle—Strasbourg se révélait insuffisant pour le service de grand parcours. On prit donc contact avec les sociétés de navigation de Mannheim et de Mayence. Un accord fut conclu mais, semble-t-il, les partenaires allemands ne le respectèrent pas. D'autre part, il arrivait au vapeur bâlois de s'échouer sur les bancs de sable, d'où des retards importants. Toutefois, pour l'époque, ses performances étaient remarquables; aussi la société commanda-t-elle à Cavé, de Paris, un second puis, chez Schneider, au Creusot, un troisième bateau. C'est avec «L'Aigle II» que débuta l'ère des infortunes; déjà lors de son voyage de Paris à Rotterdam, il fut à un tel point maltraité par un ouragan qu'il fallut le conduire à Douvres pour le réparer. Au printemps 1842, il rompit un soir ses amarres et quitta Mayence; en descendant le Rhin, il endommagea et démolit même quelques moulins ancrés au milieu du fleuve. «L'Aigle III» fut commandé, mais la livraison ne put se faire. Des différends et des procès entravèrent le développement des «Aigles du Haut-Rhin» puis, bientôt, le chemin-de-fer d'Alsace lui donna le coup de grâce en absorbant la clientèle.

Suchard se retira toujours plus de la société. Sa participation financière était importante, mais il ne céda ses actions qu'au moment où le sort de la société était scellé. Le produit de cette vente lui permit d'acheter une propriété à Serrières.

C'est soixante ans plus tard seulement qu'une nouvelle génération faisait renaître la navigation sur le Rhin par la création, en 1903, de la Société bâloise de navigation sur le Rhin. Suchard, LaRoche et leurs amis vivaient trop tôt pour leur époque.

Colonisateur pour émigrants suisses

Notre génération a peine à comprendre qu'au XIX^e siècle les autorités encourageaient l'émigration. Le sol sur lequel vivent aujourd'hui près de cinq millions d'hommes ne pouvait-il donc pas suffire à deux millions? En dépit des appuis officiels, l'émigration était très mal organisée, d'innombrables Suisses, trop confiants, se voyaient dépouillés de leurs économies avant même d'atteindre leur nouvelle patrie. C'était donc un devoir simplement humain que de leur prêter assistance. Mais dans sa tentative de secourir pratiquement ces émigrants, Suchard tomba lui-même en péril.

Lors de son premier voyage en Amérique, il remarqua certainement déjà les difficultés rencontrées par les émigrants et il envisagea la possibilité de fonder une colonie suisse dans les vastes territoires incultes du Nouveau-Monde. Son idée était d'établir une sorte de camp d'accueil et d'instruction pour les arrivants, territoire qui aurait pu devenir une nouvelle patrie pour ceux qui, renonçant à poursuivre leur route, auraient voulu s'y fixer définitivement. A cette époque, quelqu'un paraît avoir attiré l'attention du jeune Suchard sur des terrains qu'il visita de nouveau en 1842, au moment où il songeait à réaliser son projet de colonisation. Des gisements de fer et de riches forêts devaient assurer les ressources des colons.

Joseph-Bonaparte, frère de Napoléon I^e et ancien roi de Naples et d'Espagne, avait acheté, en 1813, de grands territoires dans les comtés de Jefferson et de Lewis, dans l'Etat de New-York. Près de Natural-Bridge, à quelque distance de la ville de Carthage, Bonaparte avait construit une maison qu'habita plus tard le délégué de Suchard. Le plus grand des lacs situés au milieu de cette région porte le nom de «Lake Bonaparte»; c'est sur ses rives que devait s'édifier la colonie «Alpina». Suchard commença par acheter 440 acres de terrain boisé et y envoya un colon nommé Lafarge. Il visita la colonie en 1845, au cours de son troisième voyage en Amérique.

Sur les conseils de Suchard, Lafarge acheta l'ensemble des terrains de Joseph-Bonaparte situés entre le Saint-Laurent et la ville d'Utica, une surface totale de 48 513 acres, soit près de 20 000 hectares. Suchard revint à Neuchâtel et fonda, avec son ami Favarger, une société par actions «Suchard, Favarger & Cie, L'Alpina». M. Favarger avait aussi visité personnellement ces terres dont le développement lui apparaissait sous d'heureuses perspectives. La société avait pour but d'acquérir ces terrains, de les céder par parcelles et à des conditions avantageuses aux Suisses émigrés, et d'exploiter les riches gisements de fer qui s'y trouvaient.

Pour faire connaître cette entreprise, Suchard publia une brochure «Notice sur Alpina» qui renfermait des cartes, des plans et les rapports de trois consuls suisses appuyant son projet. En automne 1846, il fit construire un certain nombre de blockhaus qu'il offrit, entourés chacun de 10 à 15 hectares de forêt non défrichée, à des prix allant de mille à mille cinq cents francs. On construisit un haut-fourneau, une scierie et un bâtiment pour le siège de la société.

Bientôt les difficultés surgirent. On ne trouva pas suffisamment d'amateurs pour les lots. L'exploitation du mineraï se révéla plus difficile qu'on

ne l'avait prévu. Les frais de transport du minerai, du bois et du fer brut engloutirent tous les bénéfices.

La déception et les pertes furent grandes. Cinq ans après sa fondation, la société fut dissoute, mais ses actionnaires déclarèrent que Suchard ne portait point la responsabilité de cet échec. Après l'écroulement de ce beau projet, il se concentra de plus en plus sur la fabrication du chocolat, renonçant même à la fabrique de pâtes alimentaires qu'il avait également installée à Serrières.

A Solferino

La grande bataille de Solferino du 24 juin 1859 marque une étape décisive de l'indépendance italienne. Sanglante victoire des Piémontais et des Français commandés par Napoléon III sur les Autrichiens de François-Joseph, elle valut à la France en 1860, pour son aide militaire, la ville de Nice.

Dans son livre «Un souvenir de Solferino», Henri Dunant, le créateur de la Croix-Rouge, rapporte les actions de secours bénévole des habitants de la région de Solferino et de personnes qui s'y étaient rendues, essayant tous de soulager les victimes de cette bataille meurtrière. «Un négociant de Neuchâtel», écrit-il, «se consacra pendant deux jours à panser les plaies et à écrire, pour les mourants, des lettres d'adieu à leurs familles; on est obligé, par égard pour lui, de ralentir son activité...»

Ce négociant de Neuchâtel n'était autre que Philippe Suchard. Dès qu'on eut prévu, en mai 1859, le choc des armées françaises et autrichiennes dans la plaine du Pô, la Société évangélique de Genève prit ses dispositions pour organiser des secours et récolta du matériel de pansement, de la literie, etc. C'est à ce moment que Philippe Suchard dut sentir le besoin de payer de sa personne.

Franchissant les Alpes, il offrit ses services au Dr Lurato, chirurgien qu'il rencontra à Camerlata. De Milan, il écrivit à Neuchâtel pour demander l'expédition de charpie et de matériel. «C'était ma vocation!» note-t-il dans son journal, sous l'impression de ce qu'il voit. Secourant les blessés au péril de sa vie, il lutte nuit et jour contre la mort qui faisait là ample moisson. De Desenzano, il écrit le 9 juillet 1859: «Le spectacle navrant

des transports de blessés continue. Ici, les amputations se font toute la journée dans les hôpitaux. La plupart des églises sont transformées en lazarets. Je viens de voir, en une demi-heure, plus de 200 amputés. C'est tout ce que la cruauté, la férocité même est capable de faire. Presque tous ces malheureux ont plusieurs blessures. On n'entend que des plaintes, des cris. Les amputations se font toutes au chloroforme: un quart environ des opérés succombent.» Et dans une lettre du 11 juillet: «Durant cinq heures nous avons été au milieu de la bagarre. Notre petite voiture a failli être écrasée, mais nous avons échappé miraculeusement.»

Après l'armistice, Suchard revint au pays. Il fut un de ces hommes au cœur généreux qui font de toute œuvre humanitaire leur cause personnelle. Il est vrai que nous ne trouvons pas son nom parmi les fondateurs de la Croix-Rouge, mais son activité volontaire à Solferino permet tout naturellement de le citer au nombre des premiers collaborateurs de cette grande idée philanthropique. Obéissant toujours au même sentiment de vraie fraternité, il se rendit pendant l'hiver 1870/71 à Strasbourg qui souffrait atrocement des bombardements de l'artillerie allemande. Là aussi, son activité fut utile.

D'ailleurs, son désir de rendre service ne s'est pas limité à ces deux épisodes; il lutta encore contre le danger de l'alcoolisme. Les premiers efforts pour introduire l'abstinence datent d'environ 1870. Suchard reconnut d'emblée leur valeur; n'avait-il pas été, toute sa vie, un actif propagandiste en faisant servir du chocolat sur son bateau «L'Industriel»? Saisissant l'idée de la Croix-Bleue, il fit éléver à l'entrée des gorges de l'Areuse, là-même où — enfant — il avait gardé le bétail et fauché l'herbe, un petit restaurant sans alcool qu'il baptisa «Tempérance». Pendant des années, les promeneurs y savourèrent gratuitement des tasses de chocolat; ils étaient simplement invités à déposer quelques pièces de monnaie dans une cassette dont le produit devait servir à construire le sentier des gorges. Ainsi, bien qu'il eût largement participé personnellement à ces frais, Suchard pouvait-il dire que le sentier avait été construit «un peu avec l'argent de tout le monde».

Un grand voyageur

Quelque vif que fût l'intérêt voué par Philippe Suchard à sa petite patrie, il fut dévoré toute sa vie par la nostalgie des horizons lointains. Son premier voyage en Amérique de 1824, fut suivi d'un second en 1842 et d'un troisième en 1845. Dans l'intervalle, il se rendit maintes fois à Paris et en Allemagne, soit pour y commander les papiers ou les boîtes nécessaires à l'emballage de ses produits, soit pour y vendre l'asphalte des mines du Val-de-Travers. Chaque voyage était pour lui une occasion de faire connaître son chocolat et il sut toujours utiliser au mieux ses déplacements. En 1862, nous le trouvons au grand tir de Francfort-sur-le-Main, en 1863 en Afrique du Nord — voyage interrompu prématulement mais repris en 1865 et le conduisant en Egypte, en Palestine et en Syrie.

Ses carnets de voyage ne renferment pas seulement une foule d'observations précieuses d'ordre ethnographique ou économique. Parfois, sa veine philosophique ou religieuse éclate brusquement. Dans une lettre datée d'Alexandrie le 24 mai 1865, il décrit sans fard la vie en Orient et ajoute : «Sans une inspiration divine, jamais l'homme n'aurait trouvé les principes de morale, de charité, d'amour que nous dicte notre sainte religion.» La magie de l'Orient l'avait à tel point captivé qu'il décida, au retour de ce voyage au pays des mosquées, de l'évoquer chez lui par un monument : il fit éléver sur sa maison de Serrières un minaret et des coupoles dorées, curiosité qui intrigue encore aujourd'hui bien des passants.

La fièvre des voyages le saisit une dernière fois en 1873. Agé de 76 ans, il part seul pour l'Italie ; de Naples, il lance une carte postale à sa famille pour la prévenir qu'il s'embarque pour un rapide voyage. Par le canal de Suez, il gagne les Indes, visite la Chine et le Japon, puis il franchit l'Océan Pacifique et traverse l'Amérique du Nord de San-Francisco à New-York. Il parcourut 43 163 km en cinq mois et demi.

Sous le titre «Le Tour du monde en grande vitesse», il publia plus tard un livre sur ce voyage mémorable rappelant Jules Verne. «Enfin, le voilà réalisé ce projet si longtemps caressé», écrit-il le 15 janvier, approchant des côtes de la Grèce, «j'en crois à peine mes yeux, les yeux d'un vieillard de soixante et seize ans... Mon cœur est resté jeune et les impressions lui arrivent aussi fraîches et aussi vives qu'il y a cinquante ans alors que, pour la première fois, je m'embarquais le 2 juin 1824 pour traverser l'Océan. En ce moment, dans la solitude d'une soirée en mer, tous mes souvenirs

reviennent pressés à ma mémoire. J'ai beaucoup vu, beaucoup étudié les hommes et les choses. Mais ma soif de connaître n'a fait que s'accroître, et Dieu m'accorde, avant l'heure du suprême déclin, de pouvoir encore satisfaire mon vœu le plus ardent: faire le tour du monde! en attendant que mes yeux fatigués de la lumière de notre soleil se ferment pour se rouvrir aux clartés d'une autre existence.»

Le développement de la fabrique de chocolat

Le chemin est long qui conduit de la petite fabrique installée en 1826 par le jeune et entreprenant chocolatier Philippe Suchard, dans la gorge de la Serrière, jusqu'à l'entreprise actuelle universellement connue.

Non seulement les débuts furent des plus modestes, mais le développement de la maison fut assez lent. Les amateurs et les connaisseurs de chocolat étaient encore peu nombreux; reconnaissions d'ailleurs que les procédés de fabrication correspondaient au degré primitif des moyens de transport de l'époque. Il est un domaine, toutefois, où les efforts et les talents artistiques furent peut-être plus marqués que de nos jours: celui de l'emballage et de la présentation de ces savoureux produits. La collection remarquable que possède et entretient avec soin la maison Suchard nous apprend, par exemple, que la coutume de joindre au chocolat de petites images en couleurs date de très longtemps. Elle révèle aussi qu'on tentait ingénieusement d'amuser l'acheteur d'autrefois par toutes sortes d'emballages à surprises et de l'attirer par des boîtes élégantes richement décorées d'impressions en or.

Durant les absences de Philippe Suchard, c'étaient sa femme et ses enfants qui conduisaient les affaires courantes. Pourtant, peu à peu l'entreprise se développe: le nombre des employés et des ouvriers, des machines et des chevaux-vapeur croît. La fabrique de chocolat prenant de plus en plus d'importance, le magasin de confiserie en ville de Neuchâtel fut repris en 1860 par Edouard Wodey-Suchard, gendre de Philippe.

La véritable consolidation de l'entreprise ne se fit que dans la trentième année de son existence. A ce moment-là, le père Suchard, gravement malade, se vit contraint de rappeler son fils Philippe, âgé de 21 ans, qui travaillait dans une maison de commerce du Havre. Il en fit son associé.

De cette époque datent certains succès rapides et remarquables tels que distinctions obtenues aux premières expositions universelles (Londres 1851, Paris 1855 et 1867, Vienne 1873) ainsi qu'à l'exposition industrielle de Berne, en 1857, qui peut être considérée comme étant la première exposition nationale suisse. Le diplôme d'honneur délivré par l'exposition de Paris de 1855 porte la signature de Napoléon-Bonaparte (Napoléon III), président de la commission impériale. D'importantes améliorations d'ordre économique furent rendues possibles par l'abolition des douanes cantonales lors de la création du nouvel Etat fédéral (1848). Et le raccordement de Serrières au réseau ferroviaire suisse en 1860 fut décisif pour le développement de la fabrique.

En 1876, cinquante ans après sa fondation, la maison Suchard comptait déjà plus de cent employés, ouvriers et voyageurs. Pour marquer cet anniversaire, Philippe Suchard père conclut une assurance-accidents collective pour l'ensemble de son personnel; dans notre pays, il fut un des premiers à introduire une telle sécurité dans un établissement industriel. Les colonies ouvrières témoignent aussi du souci qu'éprouve la Maison Suchard pour le bien-être de son personnel. Très tôt déjà, le Père Suchard fit construire des maisons pour ses ouvriers. Peu après sa mort, la «Cité Suchard» fut édifiée au bord du lac de Neuchâtel; ses maisons rendent aujourd'hui encore les services qu'on peut en attendre. Les premières maisons comprenaient quatre chambres, deux réduits, un atelier, une cave et un bûcher. Une buanderie générale était à la disposition de l'ensemble des locataires et un jardin entourait chaque maison double. Par la suite, on construisit encore des maisons familiales plus petites. Quand tout le terrain du bord du lac fut couvert d'habitations, l'entreprise poursuivit son effort «colonisateur» dans les environs de Serrières. Et le moment vint bientôt où les ouvriers purent bâtir pour leur propre compte.

L'initiative de la Maison Suchard dans ce domaine attira l'attention des autorités. Si l'on put voir une maison ouvrière Suchard à l'exposition universelle de Paris en 1900, ce n'était pas dû au hasard. Tous les éléments de cette maison (pierres, charpentes, accessoires) furent transportés de Neuchâtel à Paris et «remontés» au Bois de Vincennes. Absolument identique aux maisons de la Cité Suchard, elle servit tout à la fois d'habitation et de sujet d'exposition. Elle connut un immense succès et révéla à un large public les préoccupations sociales de Philippe Suchard, de son fils et de son gendre. Largement ouvert à toute idée de progrès social, le Père Suchard

installa une cantine, une crèche et créa nombre d'autres œuvres de prévoyance. Il avait besoin de sentir un contact personnel avec ses ouvriers.

Son fils Philippe (1834—1883), brillamment doué, lui ressemblait en bien des points. Aimant passionnément la vie militaire, il participa avec enthousiasme à l'occupation des frontières lors de «l'affaire de Neuchâtel» en 1857. Plus tard, il fut lieutenant de carabiniers et officier-instructeur du corps des cadets. A l'âge de trente ans, il fut frappé d'une maladie mystérieuse qui, locale d'abord, se manifesta par la paralysie des jambes et le condamna à l'immobilité puis, progressivement, après de longues années, le conduisit à la tombe. Il supporta courageusement son mal; assis dans un fauteuil roulant, il se fit conduire chaque matin au bureau. Quoique la santé et une longue vie lui fussent refusées, il seconda admirablement son père, introduisit quantités d'innovations heureuses et fut l'âme commerciale de l'établissement. Philippe Suchard fils eut cinq filles, mais aucun descendant mâle.

Carl Russ (1838—1925) entra dans la maison en 1860 comme jeune employé; il passa par tous les grades, épousa une des filles de son patron et devint, en 1882, co-propriétaire de la firme dont la raison sociale fut transformée, à partir de 1884, en Russ-Suchard & Cie. Carl Russ demeure aussi une des grandes figures de la chocolaterie suisse.

Le père Suchard, qui organisa lui-même les agences de Paris et de Londres, vécut encore la première étape de la création de centres de production à l'étranger. En 1880, s'ouvriraient à Rötteln (Allemagne) la première fabrique hors des frontières suisses; elle fut ensuite transplantée à Lörrach en 1882. L'enregistrement au Bureau international de la propriété industrielle de la marque utilisée aujourd'hui encore dans de très nombreux pays s'est faite le 23 janvier 1893 et elle porte le numéro UN.

En 1905, changement important de structure par la transformation en société anonyme sous le nom Suchard S.A. En 1930, Suchard S.A. devient Société holding, tandis que les fabriques de Serrières sont constituées en une entreprise distincte sous la raison sociale Chocolat Suchard S.A. Pour rendre bien évidente sa fonction particulière, Suchard S.A. transforma son nom en 1937 en Suchard Holding S.A.; d'autre part, elle établit son siège, dès 1930, à Liestal puis, dès 1940 à Lausanne.

En 1888, ouverture d'une fabrique à Bludenz (Autriche), en 1903 à Paris et, en 1909, à San-Sebastian (Espagne). Après la première guerre mondiale, les barrières douanières contraignent la maison Suchard à créer

des fabriques à Bucarest et à Varèse (1923), Zaventem (Belgique, 1924), Cracovie (1925), Lititz (USA, 1927), Strasbourg (1930), Bedford (Angleterre, 1932), Buenos-Aires (1932), Toronto (Canada, 1947) et Johannesburg (Afrique du Sud, 1949).

Aujourd’hui, Chocolat Suchard S.A., Serrières, est une des plus grandes entreprises suisses de l’industrie du chocolat et sa direction est loin d’oublier l’exemple du fondateur. Lors de l’anniversaire de ce grand pionnier et pour marquer la mise en service, en 1953, de nouveaux bâtiments qui furent largement ouverts au public pendant des jours, M. H. C. Lichti, directeur de l’entreprise, prononça un discours remarquable, affirmant notamment que: «Concevoir la tâche du chef d’entreprise égale à celle d’être son premier serviteur, signifie être le serviteur d’une communauté qui comprend d’abord toutes les personnes qui lui sont confiées et qui s’étend, au delà, à la communauté humaine tout court, car l’action économique doit trouver également sa justification sociale et morale. Chaque responsable se trouve alors devant le problème complexe de chercher à réaliser une synthèse entre le progrès matériel et les besoins spirituels. Il serait prétentieux de vouloir affirmer que ce problème fondamental ait trouvé sa solution chez Suchard, mais je puis vous assurer que nous poursuivons ce but sincèrement et avec persévérance, malgré des échecs inévitables.»

Sans aucun doute, Philippe Suchard est l’une des personnalités les plus originales de l’époque de l’essor industriel de notre pays. A la fois idéaliste, tolérant et homme d’affaires, esprit avide de tout connaître et de tout comprendre, il était toujours prêt à se donner entièrement à de nouvelles idées, à réunir des capitaux et à payer de sa personne. La multiplicité et la variété de ses intérêts, ses vues singulièrement pénétrantes, sa fantaisie et son coup d’œil génial pour les nouveautés le rendirent célèbre et occupèrent l’esprit et l’imagination des gens. Voyant loin, il fut un des premiers fabricants à recourir à la publicité et à l’illustration pour accélérer la diffusion de ses produits. L’initiative et l’énergie peu communes de ce créateur d’entreprises, son désintéressement aussi, lui valent, aujourd’hui encore, la reconnaissance du canton de Neuchâtel.

A l’annonce de son décès, en 1884, la presse publia un flot de nécrologies célébrant les qualités du fabricant de chocolat de Serrières. L’une d’elles disait: «C’était l’un des industriels les plus intelligents et les plus actifs de notre pays, bon patriote, aimant la beauté, ayant le sens de

l'humain, vrai père pour ses employés... passé maître dans le domaine de la réclame...»

Les forces vitales qui l'animaient et qu'il dispensait autour de lui étaient nourries non seulement par son fonds de richesse intérieure, mais aussi par sa foi inébranlable dans sa destinée et dans la Providence; la part de l'héritage huguenot demeurait importante dans son cœur. Avant de mourir, il eut le souci de choisir lui-même la forme de son monument funéraire, tout simple, et de l'inscription qui y fut gravée, résumant admirablement bien son existence: «Les biens et la miséricorde de Dieu m'ont accompagné tous les jours de ma vie.»

Dates principales de la vie de Philippe Suchard

- 1797 9 octobre, naissance à Boudry
1812 Séjour à Lenzbourg
1815 Début de son apprentissage chez son frère Frédéric, confiseur à Berne. Après l'apprentissage, ouvrier puis associé jusqu'en 1823
1824 Départ pour le premier voyage en Amérique
1825 Ouverture du magasin de confiserie à Neuchâtel
1826 Débuts de la fabrique de chocolat de Serrières
1834 Naissance de Philippe Suchard fils
1834 Lancement du bateau «L'Industriel» à Neuchâtel
1840 Suchard fonde à Bâle avec J. F. Kaufmann et F. Cavé la société de navigation «Les Aigles du Haut-Rhin»
1841/49 Suchard s'occupe des mines d'asphalte du Val-de-Travers
1842 Lors de son second voyage en Amérique, Suchard décide la création de la colonie «Alpina»
1844 Suchard offre au Gouvernement neuchâtelois un foulard tissé avec de la soie produite à Serrières
1845 Troisième voyage en Amérique
1846 Fondation de la Société Suchard, Favarger & C^{ie} (Alpina)
1855 Entrée de Philippe Suchard fils dans la fabrique de chocolat
1859 Suchard aide Henri Dunant à soigner les blessés à la bataille de Solferino
1863 Voyage en Afrique du Nord
1865 Voyage en Egypte, Palestine, Syrie
1870 Aide sanitaire bénévole à Strasbourg pendant la guerre franco—allemande
1873 Le tour du monde en cinq mois et demi
1884 14 janvier, décès

Publications de Philippe Suchard

- S. v. N. (Suchard von Neuenburg) «Mein Besuch Amerika's im Sommer 1824», Aarau 1827,
Heinrich Remigius Sauerländer.
- «Notice sur Alpina, terre située dans les Comtés de Jefferson et de Lewis, Etat de New-York»,
Neuchâtel, Imprimerie de Henri Wolfrath, 1847.
- Ph. Suchard père «Un voyage aux Etats-Unis d'Amérique, il y a 40 ans», Neuchâtel 1868.
- Ph. Suchard père «Le tour du monde en grande vitesse», Neuchâtel 1875.
- En outre, Suchard publia de nombreuses brochures au sujet de la correction des eaux du Jura.

Bibliographie

- J. Sandoz: «Le Père Suchard», Neuchâtel et Genève, 1884.
- Willy Russ: «Carl Russ-Suchard» (1838—1925), Neuchâtel, Imprimerie Paul Attinger S.A., 1926.
- H. C. Lichti: «L'industrie chocolatière suisse, son développement, sa situation pendant la guerre,
son avenir», 1947.
- Paul Koelner: «Die Basler Rheinschiffahrt vom Mittelalter zur Neuzeit», Basel 1944, Verlag
Helbing & Lichtenhahn.
- Dr. C. F. W. Burckhardt: «Zur Geschichte der Privatbankiers in der Schweiz».
- Eduard His: «Basler Handelsherren», Basel 1929, Verlag Benno Schwabe & Co.

Autres sources de documentation:

- Archives et musée de la Maison Chocolat Suchard S.A., Serrières.
Bibliothèque nationale, Berne.
Archives économiques suisses, Bâle.
Archives cantonales de Neuchâtel, Bâle, Berne et Lausanne.
Musée historique, Neuchâtel.
Bibliothèque universitaire, Bâle.
Bibliothèque universitaire, Berne.
Bibliothèque centrale, Zurich.
Bibliothèque nationale, Paris.
Dossiers de la Principauté de Neuchâtel dans la «Geheimes Staatsarchiv» de Prusse à Berlin.

L'auteur doit de précieux renseignements à:

- Oeffentliche Basler Denkmalpflege.
Musée municipal, Ludwigshafen a. Rh.
Administration municipale, Mannheim.
M. l'archiviste Nessler †, Mannheim,
ainsi qu'à de très nombreuses personnes et institutions en Suisse, en Allemagne et en France.

Errata

Au revers intérieur de la couverture: «Institut de recherches économiques», et non pas «Institut
d'études économiques». — La date de naissance de Philippe Suchard est 1797, et non pas 1796.



P. Suchard.

Philippe Suchard
1797—1884



PHILIPPE SUCHARD

1797 - 1884

PROMOTEUR DANS L'INDUSTRIE ET
DANS L'ÉCONOMIE DU PAYS
FONDATEUR DES FABRIQUES DE CHOCOLAT SUCHARD

NÉ AU N°7 DE CETTE RUE
PASSA SON ENFANCE DANS L'ANCIEN
HÔTEL DE VILLE DE BOUDRY

L'Hôtel de Ville actuel de Boudry. C'est ici que Philippe Suchard passa toute sa jeunesse, à l'époque où ce bâtiment servait d'auberge. La plaque commémorative fut apposée le 9 octobre 1947, par la Société d'histoire du canton de Neuchâtel, pour le 150ème anniversaire de la naissance de Suchard.



La confiserie Suchard à Berne. Les associés Frédéric et Philippe (au centre) avec leur sœur Rosalie. — Toile non signée, datant vraisemblablement de 1822 et due, probablement, à D. D. Burgdorfer (1800—1861).

23. M. Ph. Suchard, confiseur, ci-devant domicilié à Berne, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de s'établir en cette ville, pour y exercer son état, et qu'il s'efforcera de mériter la confiance qu'on voudra bien lui accorder. Outre un choix de dessert nouveau et frais, il aura du chocolat fin de sa fabrique, broyé à l'instar de ceux de M. Dufour de Goumoens; ils sont confectionnés avec des cacaos caraques et surton, et du sucre raffiné. Son magasin est dans la maison de M. Silliman, rue des Halles.

24. Chez M. Michaud-Mercier, des chauffe-pieds en bois poli, proprement travaillés, garnis ou non garnis; des souliers et pantoufles fourrés noirs et couleurs. Il vient de recevoir une ample

Suchard annonce dans la «Feuille d'Avis de Neuchâtel» du 17 novembre 1825 l'ouverture de sa confiserie à la rue des Halles.

Mein
Besuch Amerika's
im Sommer 1824.

Ein Flug

durch die Vereinstaaten

Maryland, Pensylvanien, New-York

zum Niagarafall,

und durch die Staaten

Ohio, Indiana, Kentucky und Virginien

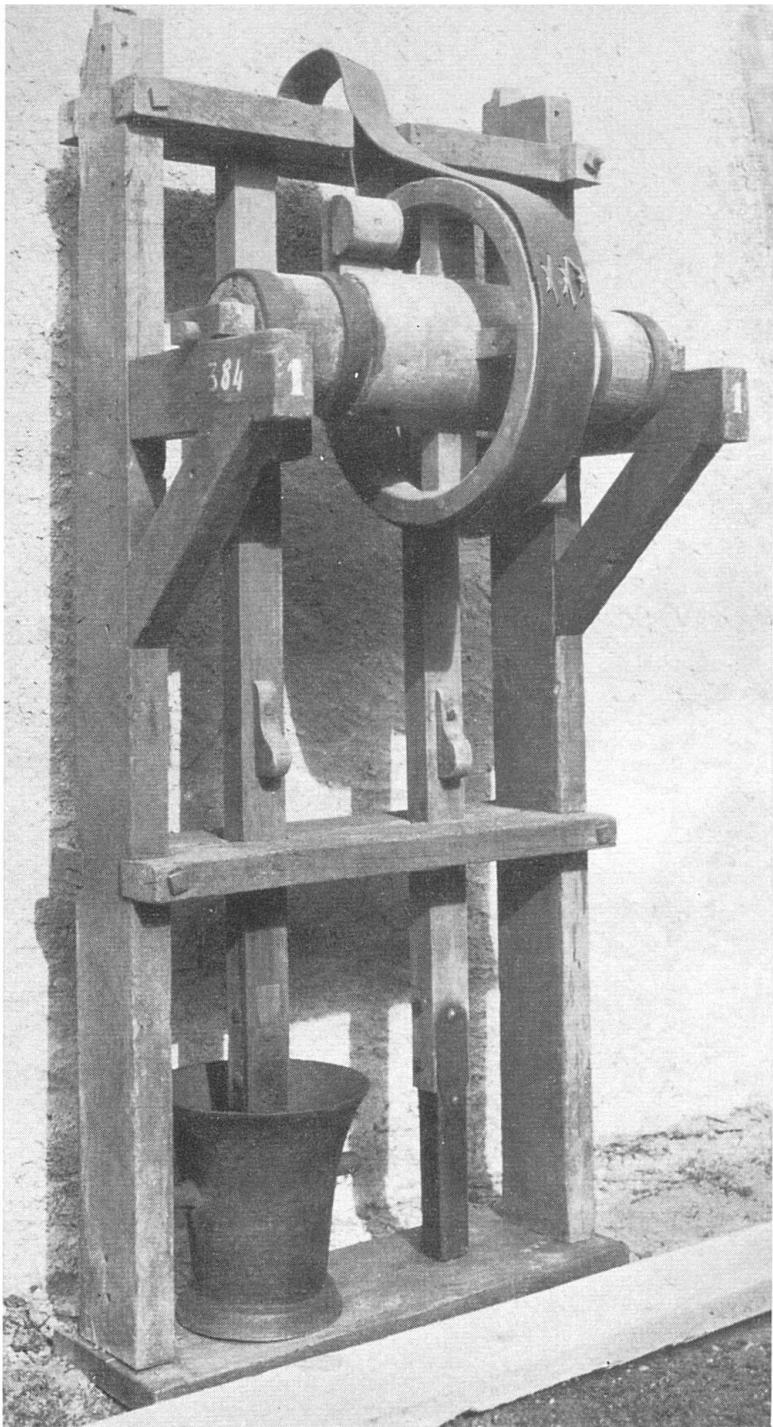
sur üd.

Von S. v. N.

Narau, 1827.

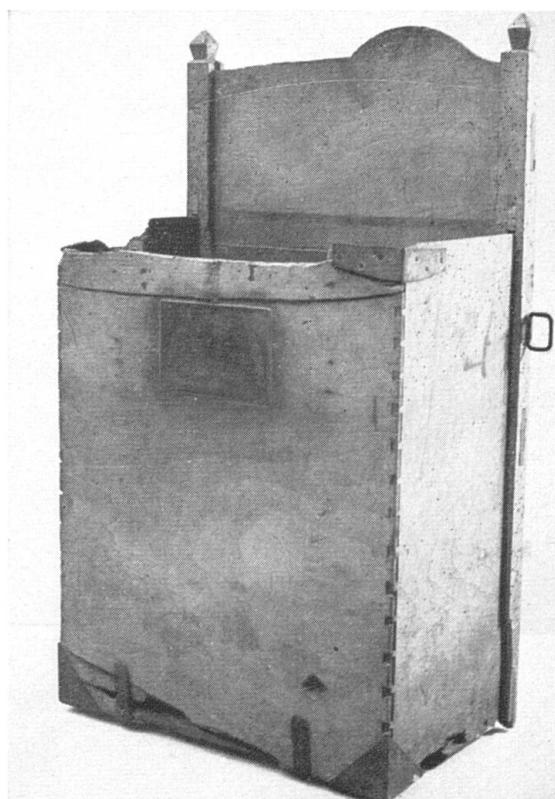
Bet Heinrich Remigius Sauerländer.

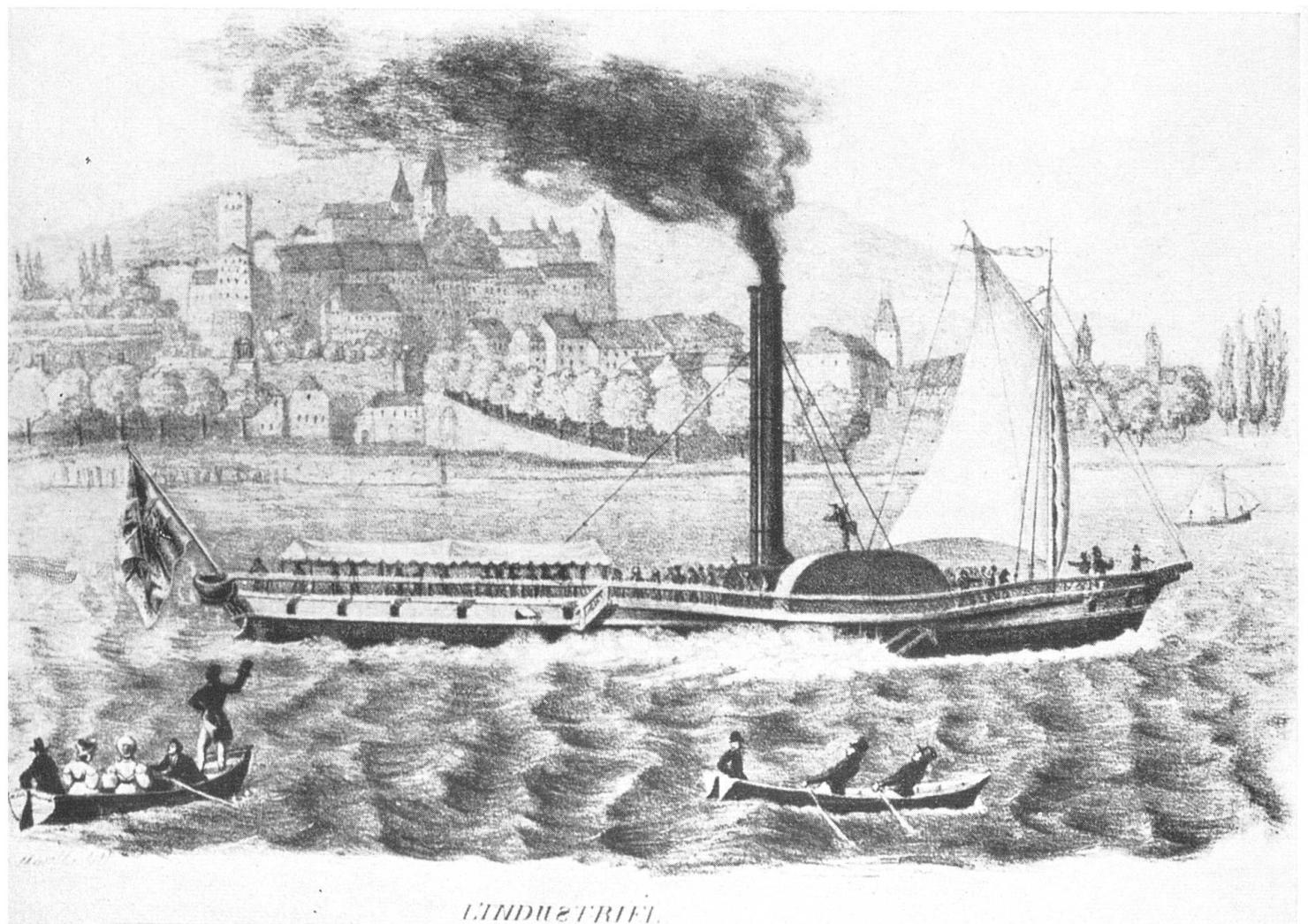
Les notes rapportées par Suchard de son voyage en Amérique, pendant l'été 1824, furent d'abord publiées en traduction allemande (1827). Les initiales de l'auteur S. v. N. signifient «Suchard von Neuchâtel».



Broyeuse à deux temps, actionnée par force hydraulique, utilisée lors des débuts de la fabrique Suchard.

La hotte servant à transporter la production quotidienne de la fabrique de Serrières au magasin de Neuchâtel, où elle était vendue.





«L'Industriel», vapeur pourvu d'une voile, d'après une lithographie de C. F. L. Marthe (1812 à 1895), architecte, sculpteur et professeur de dessin à Neuchâtel. (Original au Musée historique de Neuchâtel.)



Page de couverture des statuts des «Aigles du Haut-Rhin».

Souscription

d'actions pour la Société des Bateaux à vapeur, dénommés les Aigles du Haut-Rhin.

Messieurs,

Un service de navigation par bateau à vapeur sur le Rhin a été organisé par nous, par acte de Société, devant Dietz, notaire à Bâle, le 17 Mars 1840.

Le service a pour objets le transport de voyageurs & marchandises entre Bâle & Fribourg en aval en 6 heures & en amont en 16 heures environ.

Le départ est fixé à Bâle de deux jours l'un, le matin à 5 h heures.

L'arrivée du bateau aura lieu à Kehl une heure avant le départ de celui du bas Rhin avec lequel il sera en correspondance immédiate pour toute la ligne de navigation établie jusqu'à Rotterdam & Londres. Des négociations sont liées & à la veille de leur conclusion à cet égard, avec les compagnies allemandes & néerlandaises.

Le service ne se fait présentement que par un seul bateau l'Aigle N° 1.

Mais un deuxième bateau, l'Aigle N° 2. est en construction en ce moment.

D'après un marché convenu & débattu il pourra être livré dans notre port à Bâle, dans environ trois mois, aux risques & périls de Mr. Carré l'entrepreneur, qui en prendra en charge l'engagement formel. Cette époque toutefois arrivant à la fin de la campagne, mieux vaudra remettre la livraison à l'ouverture de la prochaine. Ainsi, dès cette ouverture, un service régulier & quotidien sera définitivement & parfaitement organisé.

Les Aigles N° 1 & 2. seront munis d'une machine à vapeur de moyenne puissance de la force de quarante chevaux au moins avec tous les agiles, appareils & mobilier d'appliquation quelconques.

Dire que l'un & l'autre bateau sortent des ateliers de Mr. Carré à Paris, c'est exprimer en peu de mots toutes les garanties de perfection, de solidité, d'agrement & de commodité que leur construction présente aux voyageurs & aux sociétaires intéressés dans l'entreprise.

Toute confiance doit s'accorder à l'avenir en apprenant que Mr. Carré y restera également intéressé pour cent Mille Francs.

Le fonds social sera porté à quatre cent mille francs, de francs dont :
fr 350.000 pour les frais de construction des bateaux, hors en amont, ainsi que les frais de transport à Bâle & fr 50.000 pour le fonds de roulement.

3

1840 Janv 25.

L'original du bulletin de souscription pour la création des «Aigles du Haut-Rhin» est déposé aux archives économiques de Bâle; il est de la main de Ph. Suchard. On voit que le capital de l'entreprise était fixé à 400.000 francs français, dont 350.000 pour la construction du bateau et 50.000 comme fonds de roulement.

Il sera paragé en quatre lots actions nominatives mais transmises par endossement
de Mille Francs chacune,

le montant en sera versé:

35 francs soit 350. par action, le 15 juillet pro

15 " soit 150. , le 15 septembre suivant

25 " soit 250. . après la réception du 2^e Waka à Paris

25 " soit 250. . 30 jours après sa location à Bâle.

Le tout en bonnes espèces entre les mains des banquiers de la Société à Bâle.

Une commission de surveillance composée de cinq actionnaires veillera à la stricte observation des statuts à la bonne administration des gérans.

Tes projets de ces statuts seront examinés & débattus, article par article en assemblée générale, puis immédiatement arrêté après la formation de la Société & la clôture des souscriptions ouvertes pour son fonds social.

Tenons adoptées les bases de ceux de Vache du 17 Mars 1840, avec les modifications que les circonstances & les intérêts de tous les actionnaires auront jugés nécessaires.

Nous osons avec confiance recommander à votre attention la co-opération que nous offrons à l'exploitation de notre entreprise & nous pensons que vous ne pourrez y rencontrer qu'avantage & agrément.

Bâle le 23 Juin 1840

signé F. Kaufmann

Ph. Suchard,

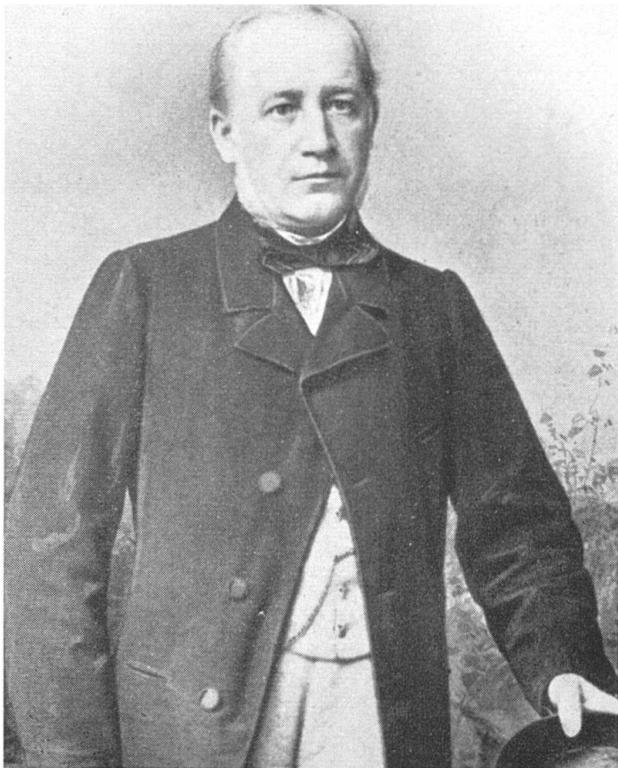
Souscriptions

	Actions
M. Cavé constructeur mécanicien à Paris	100 -
Biscuit banquier	20 -
Ph. Suchard " . Neuchâtel	30 -
F. Kaufmann " Bâle	10 -
Le Baron des Seckendorff	10 -
Tex F. J.	10 -
Benoit La Roche	10 -
Joh. Sarasin & Haupt	10 -
Mourues Habil. Strasbourg	5 -
J. J. Sarasin	5 -
Melchior Imhoff	5 -
N. Imhoff fils	5 -
J. Imhoff Forcart	5 -
C. & P. Bourcard	5 -
Ach. Bischoff	5 -
B. R. Biscuitfabrik	5 -

Parmi les premiers actionnaires figurent le constructeur Cavé et le banquier Biscuit de Paris, Ph. Suchard de Neuchâtel, F. Kaufmann, Benoit (Benedikt) La Roche — futur président — et de nombreuses autres personnalités du monde économique de Bâle et de Strasbourg.



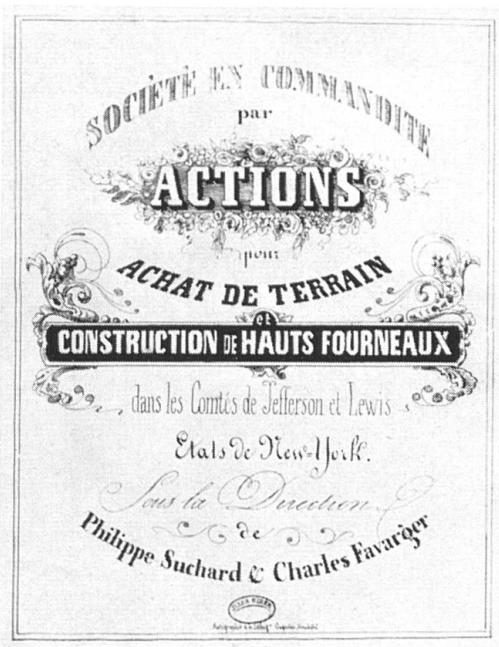
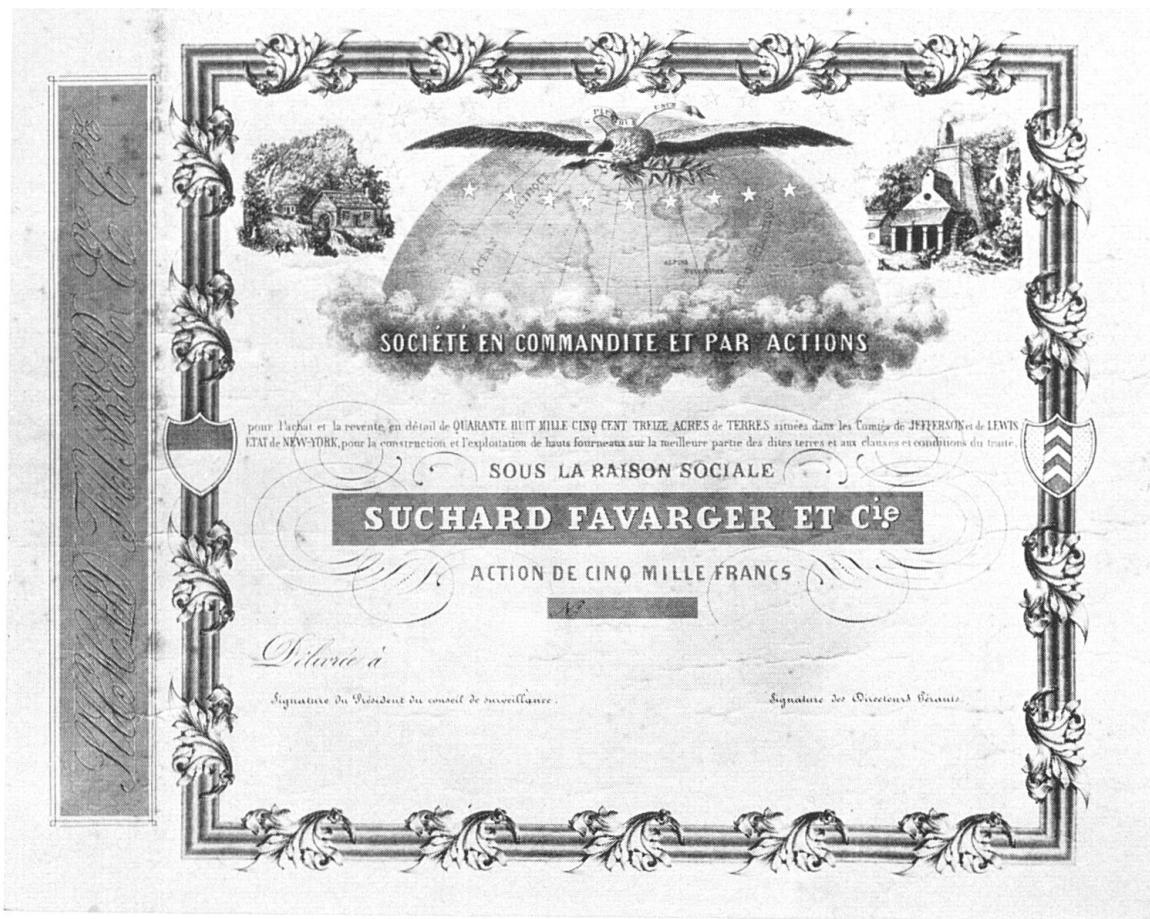
Le bateau «L'Aigle I» au débarcadère devant l'Hôtel des Trois Rois à Bâle.



Jean-Frédéric Kaufmann (1811—1876), co-fondateur et directeur des «Aigles du Haut-Rhin» jusqu'à la liquidation.



Benoit LaRoche-Stehelin (1802—1876), expéditionnaire, banquier, président des «Aigles du Haut-Rhin». Premier directeur général des postes suisses en 1848.



Action de la société Suchard, Favarger & Cie, fondatrice de «L'Alpina» colonie suisse au nord de l'Etat de New-York. A gauche, en haut: une scierie; à droite: un haut-fourneau.

Page de titre, fortement réduite, d'un prospectus pour la création de «L'Alpina».

Le 26 juillet 1843, le gouvernement de la principauté transmet à la cour de Prusse la requête de Suchard cherchant à obtenir un abaissement des droits de douane sur le chocolat neuchâtelois. La demande fut écartée. Ce document prouve que Suchard, en 1841, fabriquait quotidiennement 5 à 6 quintaux de chocolat et que, d'autre part, la famille royale consommait du chocolat Suchard et le reconnaissait de «qualité supérieure».

Monsieur le Comte,

Philippe Suchard, Confiseur, domicilié à Neuchâtel,
s'est adressé à nous pour nous demander de chercher à obtenir de
la bienveillance de Sa Majesté en sa faveur une Réduction des
droits d'entrée qui caissent en Allemagne sur le chocolat.
Le Sr. Suchard a établi à Sonnenrude une fabrique de

chocolat, qui en 1861, était en état de fabriquer 5 à 6 quintaux de chocolat par jour, ainsi qu'en constate le procès verbal ci-joint. La qualité de sa fabrication est généralement considérée comme supérieure et le certificat ci-joint qui lui a été délivré par Mad^e Godet indique que la famille Royale l'a nommé en son profit le même jugement.

Le Mr. Richard mérite d'être recommandé à la bienveillance de sa Majesté. Votre Excellence le saura honorer tout juge si sa demande qui est lui adresse est de nature à pouvoir être pris en considération et si elle a quelque chance de succès.

Je vous prie avec une très profonde confidération,

Maximilien Constant,

Brooklyn 1863.

à Votre Excellence,

Les très humbles et très obéissants serviteurs,
Le Gouvernement des Membres du Comité
de l'Etat de New York dans sa principale de
Manhattan L'Orangerie

E. French
Promesseur

G. Delageau
F. Delachaux
W. D. Scott
A. J. Hamblin

Paranger
Vierge au Chocolat

Berlin, den 20ten December 1845

An Seine Majestät den König

mit der
Seine Majestät
wiederholte
und abgesondert

Traduction de la proposition du Conseil d'Etat neuchâtelois telle qu'elle fut soumise au roi Frédéric-Guillaume IV de Prusse, prince de Neuchâtel, recommandant l'octroi d'une subvention à Philippe Suchard pour son établissement séricicole.

Berlin, den 20ten December 1845

«An seine Majestät den König

Ein gewisser Suchard zu Neuenburg, welcher sich mit industriellen Unternehmungen beschäftigt, bei der Actien-Dampfschiffahrt auf dem Neuenburger See als Geschäftsführer fungiert und sich zugleich lebhaft mit der Kultur des Seidenwurms abgiebt, hat bei dem Staats Rath um Bewilligung einer Unterstützung angehalten, indem das Dampfschiffahrts-Unternehmen im Ganzen einen für ihn sehr wenig günstigen Erfolg gehabt habe, der Seidenbau aber mit vielfachen, für seine Vermögensverhältnisse sehr drückenden Kosten verknüpft sei.

Eine Unterstützung des Suchard in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer der Actien-Gesellschaft für die

Dampf

Z. No. 410.

37

Unterschriften

Ein gewisser Suchard zu Neuenburg, welcher sich mit industriellen Unternehmungen beschäftigt, bei der Actien-Dampfschiffahrt auf dem Neuenburger See als Geschäftsführer fungiert und sich zugleich lebhaft mit der Kultur des Seidenwurms abgibt, hat bei dem Staats Rath um Bewilligung einer Unterstützung angehalten, indem das Dampfschiffahrts-Unternehmen im Ganzen einen für ihn sehr wenig günstigen Erfolg gehabt habe, der Seidenbau aber mit vielfachen, für seine Vermögensverhältnisse sehr drückenden Kosten verknüpft sei.

Ein gewisser Suchard zu Neuenburg in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer der Actien-Gesellschaft für die

Dampf

No. 415.

Dampfschiffahrt wird unzulässig
kay für Staats Raths, weil
es sich dabei lediglich von
einem Privat Unternehmen
handelt und die Leistung einer
Beihilfe zu diesem Zwecke
daher zu Exemplificationen
Veranlassung geben würde.

Daß gegen befürwortet
der Staats Rath in seinem ur-
schriftlich allerunterthänigst
angeschlossenen Berichte vom
17. v. M. daß dem Suchard
als Aufmunterung und Unter-
stützung zu seinem Unternehmern
ein Geschenk von 1000 Livres
gewährt wer-
den möge.

Euere H. Majestät hatten
durch die Allerhöchste Ordre
vom 7. Juny 1843 dem Pro-
fessor von Joannis zu Neu-
enburg, welcher sich damals
mit dem Seidenbau beschäf-
tigte, ein Gnaden Geschenk
von 2000 Livres aus Aller-
höchst Dero Disposition-
fonds

Zum H. Majestät Gedan-
ken ist der Allerhöchste Ordre
vom 7. Juny 1843 dem Pro-
fessor von Joannis zu Neu-
enburg, welche auf damals
mit dem Seidenbau beschäf-
tigte
Lijt, eine Gnaden Gifftung
von 2000 Livres aus Aller-
höchst Dero Disposition-

Gedan

fondi das 70,000 L zu bewilligen geruhet; der v. Joannis hat jedoch später diesen Industriezweig aufgegeben und sich auf die Kultur der Maulbeerenbäume beschränkt, so daß der Suchard jetzt der Einzige ist, der sich dort in einem größeren Maßstabe mit dem eigentlichen Seidenbau beschäftigt.

fonds der 70 000 L zu bewilligen geruhet; der v. Joannis hat jedoch später diesen Industriezweig aufgegeben und sich auf die Kultur der Maulbeerenbäume beschränkt, so daß der Suchard jetzt der Einzige ist, der sich dort in einem größeren Maßstabe mit dem eigentlichen Seidenbau beschäftigt.

Dieselben Gründe, welche für eine Unterstützung des v. Joannis sprachen, stehen auch dem Suchard zur Seite, welchem übrigens auch sonst von dem Staats Rath ein günstiges Zeugnis ertheilt wird. In tiefster Ehrfurcht wage Euerer K. M. ich daher anheimzustellen

dem Suchard ein Gnaden-Geschenk von 1000 Livres aus dem Fonds der 70 000 L huldreichst bewilligen zu wollen.»

Einfallen findet, wofür ferner ein Vertrag bestellt werden soll. Der v. Joannis sprach, daß auf dem z. Suchard gehörten Maulbeeren während auf jene von dem Staats Rath ein günstiges Zeugnis vertheilt wird. In doppelter Hoffnung wünsche Eueren K. M. ich Ihnen aufspringen zu können.

Den, Suchard ein Gnaden-Geschenk von 1000 Livres aus dem Fonds der 70 000 L. für den v. Joannis bewilligen zu wollen. Berlin,

W. v. Fr. Z.

WZ 20. Mai 1745.

Seiner Majestät Ratsv. vom 20. d. M. will Ich dem Philipp Suchard
in Neuenburg als eine Beihilfe zu dem von ihm betriebenen Seidenbau
ein Gnaden geschenk von Eintausend Livres aus dem Fonds der 70000 Livres
bewilligen. Der Bericht des Staatsraths vom 17. November d. J. erfolgt
zurück. Berlin, den 31 Dezember 1845.



N. M. 20: 3 Januar 1846
c. a. T. 220

N. M. 20: 3 Januar 1846
c. a. T. 220

La décision du roi du 31 décembre 1845.

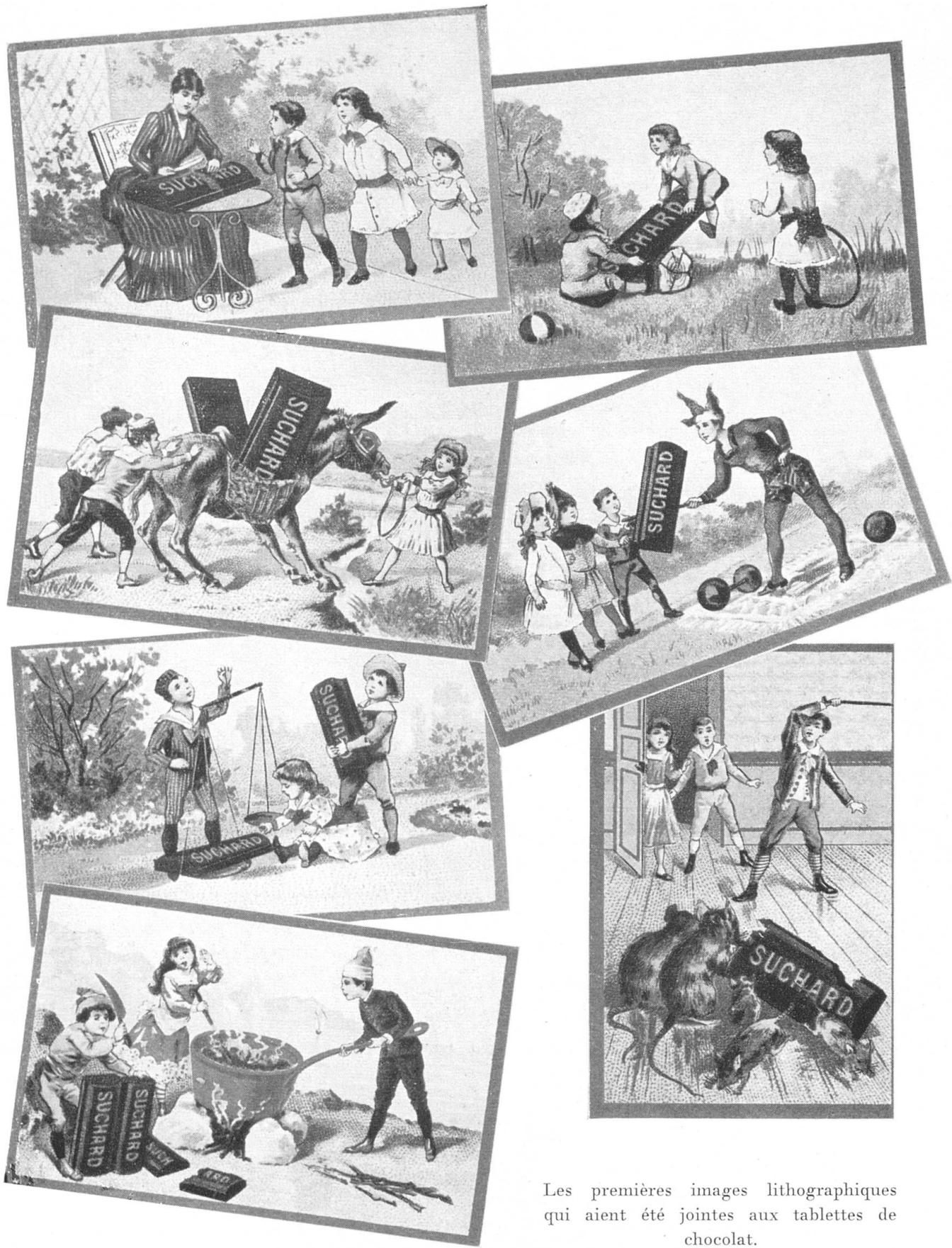
«Auf Ihren Antrag vom 20. d. M. will Ich dem Philipp Suchard
in Neuenburg als eine Beihilfe zu dem von ihm betriebenen Seidenbau
ein Gnaden geschenk von Eintausend Livres aus dem Fonds der 70000 Livres
bewilligen. Der Bericht des Staatsraths vom 17. November d. J. erfolgt
zurück. Berlin, den 31 Dezember 1845

Friedrich Wilhelm.»

«An den Ober-Marschall und Staats-Minister Freiherrn von Werther»



Paquetages de la seconde moitié du XIXème siècle (musée Suchard).



Les premières images lithographiques qui aient été jointes aux tablettes de chocolat.



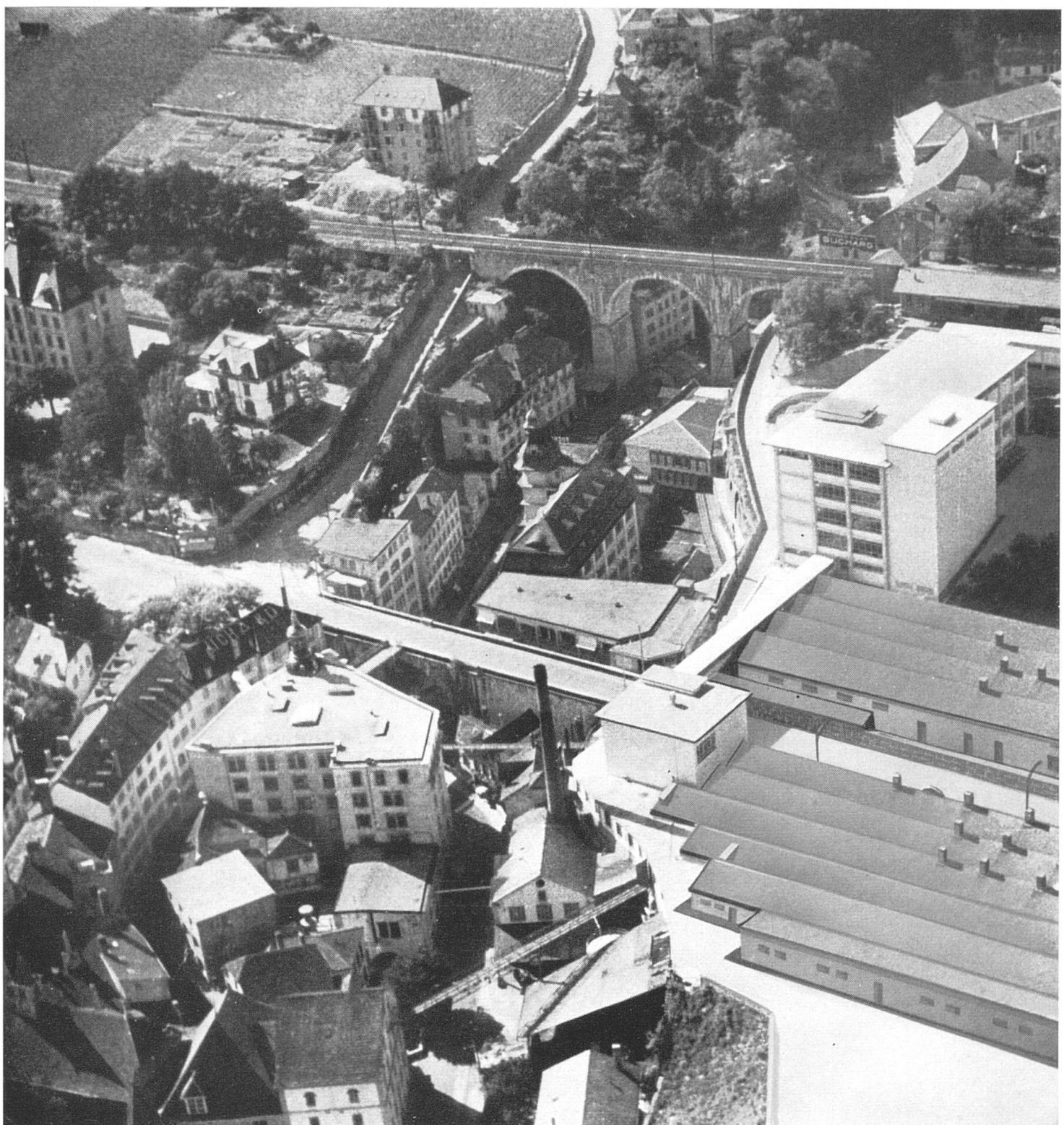
Philippe Suchard et sa famille en 1865.

En haut, à gauche, les filles Rosalie et Marie-Eugénie; devant elles, Philippe Suchard fils, sa fille Julia sur ses genoux et, à ses côtés, sa femme Emma Suchard-Langer. Au-dessus de la tête grise du Père Suchard, son gendre Edouard Wodey-Suchard et sa femme Louise.



L'ancienne fabrique No 1, autrefois moulin, dans la gorge de la Serrière. Ce bâtiment fut démolie en 1954.

Depuis l'avion, on peut jeter un coup d'œil dans la gorge de la Serrière d'où, avec le temps, la Fabrique Suchard a essaimé. En haut, la gorge est enjambée par le viaduc du chemin-de-fer, en bas, par le pont Alexandre Berthier. (Par la grâce de Napoléon Ier, le maréchal Alexandre Berthier fut fait prince de Neuchâtel de 1806 à 1814). L'ancienne fabrique No 1 illustrant la page 54 se trouve à droite, en amont du viaduc. Actuellement, le chocolat se fabrique dans les immeubles modernes situés entre la voie ferrée et le bord inférieur de la photo.





Les temps modernes. La nouvelle fabrique No 1, construite en 1953, présente son étage supérieur au niveau des voies du chemin-de-fer. C'est par là qu'entrent les matières premières dans la fabrique; puis, les diverses phases de fabrication s'opèrent en suivant une voie de «chutes naturelles». A gauche de la route, les constructions en shed abritant les installations de raffinage.

Ces deux groupes immobiliers sont réunis par une passerelle.

L'HISTOIRE
DOIT DEVENIR VIVANTE

L'Institut d'études économiques s'est fixé comme but d'encourager les travaux de recherches dans le domaine de l'histoire économique suisse et de contribuer à les faire connaître. Une économie florissante, de même qu'un essor de la technique nous amènent à réfléchir sur leur origine. Et à cet égard, rien n'illustre mieux leur développement que les biographies de ces chefs d'entreprises, de ces pionniers — hommes ou femmes — dont le génie a assuré du travail pour les générations à venir.

PIONNIERS SUISSES
DE L'ECONOMIE
ET DE LA TECHNIQUE

Une série de biographies — richement illustrées — de personnalités marquantes de l'économie suisse.

Ont paru en 1955
en langue française:
Philippe Suchard (1796—1884)

en langue allemande:

Cahier 1
Philip Suchard (1796—1884)

Cahier 2
J. J. Sulzer-Neuffert (1782—1831)
Henri Nestlé (1814—1890)
Rudolf Stehli-Hausheer (1816—1884)
C. F. Bally (1821—1899)
Joh. Rud. Geigy-Merian (1830—1917)

Cahier 3
Johann Jakob Leu (1689—1768)

En préparation:
DANIEL JEANRICHARD,
le fameux forgeron et horloger, qui est considéré comme le créateur de l'industrie suisse de l'horlogerie.